

# Les Infos de Base

mercredi 14 septembre 2011  
volume 14, numéro 37  
ISSN 1492-0670



**GAUDET**  
ÉDITEUR LTÉE

## Dans ce numéro

- 1 État de la publication
- 2 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*

## État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 37 du 14 septembre 2011.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 14 septembre 2011 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 37 du 14 septembre 2011, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 36 du 10 septembre 2011.

Tous les règlements sous **A-2.1, A-3, A-3.001, A-12, A-19.1, A-21, A-25, A-29, B-1, C-12, C-15, C-16, C-19, C-47.1, C-48, C-73.1, I-8, Q-2, R-10, R-12, S-4.2, S-13.1, T-11.011, T-12, V-1.1 et V-1.2** qui sont encore en vigueur ont fait l'objet d'une renumérotation complète.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 8 septembre 2011 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 34 du 24 août 2011, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 33 du 20 août 2011.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2011.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie

III, n° 3 du 28 février 2011 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, fascicule n° 19 du 14 septembre 2011. Les modifications apportées par L.C. 2011, ch. 15, 16 et 17 et entrées en vigueur au 14 septembre 2011 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 14 septembre 2011 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 19 du 14 septembre 2011.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 14 septembre 2011 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2011.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 25 août 2011.

Le *Droit des petites sociétés par actions — Accès aux règles et formulaires* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 25 août 2011.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 25 août 2011 et contient maintenant quelque 8 011 termes ou mots de renvoi pertinents.

Le *Code de procédure des assemblées (pour présidents et secrétaires)* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 25 août.

Le *Droit des associations non personnalisées (contrats d'association)* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 25 août.

Gaudet Éditeur Ltée  
5278 rue Nantel  
Saint-Hubert QC J3Y 9A7  
514/893-2526 (téléphone)  
1-800/481-8702 (no sans frais)  
450/443-3642 (télécopieur)  
[info@gaudet.qc.ca](mailto:info@gaudet.qc.ca)  
<http://www.gaudet.qc.ca/>

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

*Règlement sur le contingentement de la production et de la mise en marché du produit visé par le Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec*, [R.R.Q., c. **M-35.1**, r. 9], aa. 9, 9.7, 9.11, 9.15.7, 9.15.12, 9.15.16-9.15.18, intitulé de la sous-section 4 de la section II, 9.15.25, 10, 15, intitulé de la section V, 18-20, ann. 11, 12.

*Règlement modifiant le Règlement sur le contingentement de la production et de la mise en marché du produit visé par le Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec*, Décision 9759 du 30-08-11, (2011) 143 G.O. 2, 4021, aa. 1-17.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

*Loi sur les licences d'exportation et d'importation*, L.R.C. 1985, ch. **E-19**.

*Liste des marchandises d'importation contrôlée*, C.R.C., ch. 604, aa. 80, 81.

*Décret modifiant la Liste des marchandises d'importation contrôlée*, DORS/2011-171 du 30-08-11, (2011) 145 Gaz. Can. II, 1653, a. 1.

*Loi sur la radiodiffusion*, L.C. **1991, ch. 11**.

*Règlement de 1986 sur la radio*, DORS/86-982, aa. 2, 2.2, 3.2, 7, 9, 15,

*Règlement modifiant le Règlement de 1986 sur la radio*, DORS/2011-146 du 12-07-11, (2011) 145 Gaz. Can. II, 1498, aa. 1-5;

*Règlement modifiant certains règlements pris en vertu de la Loi sur la radiodiffusion*, DORS/2011-147 du 14-07-11, (2011) 145 Gaz. Can. II, 1500, aa. 1, 2.

*Règlement de 1987 sur la télédiffusion*, DORS/87-49, aa. 4, 5, 12, ann. I.

*Règlement modifiant le Règlement de 1987 sur la télédiffusion*, DORS/2011-77 du 23-03-11, (2011) 145 Gaz. Can. II, 782, a. 1;

*Règlement modifiant certains règlements pris en vertu de la Loi sur la radiodiffusion*, DORS/2011-117 du 30-05-11, (2011) 145 Gaz. Can. II, 1152, a. 1;

*Règlement modifiant certains règlements pris en vertu de la Loi sur la radiodiffusion*, DORS/2011-147 du 14-07-11, (2011) 145 Gaz. Can. II, 1500, aa. 3, 4.

*Règlement de 1990 sur la télévision payante*, DORS/90-105, aa. 5, 7, 8, ann. I.

*Règlement modifiant certains règlements pris en vertu de la Loi sur la radiodiffusion*, DORS/2011-117 du 30-05-11, (2011) 145 Gaz. Can. II, 1152, a. 2;

*Règlement modifiant certains règlements pris en vertu de la Loi sur la radiodiffusion*, DORS/2011-147 du 14-07-11, (2011) 145 Gaz. Can. II, 1500, aa. 5-7.

*Règlement de 1990 sur les services spécialisés*, DORS/90-106, aa. 3.2, 8, 11, 12, ann. I.

*Règlement modifiant certains règlements pris en vertu de la Loi sur la radiodiffusion*, DORS/2011-117 du 30-05-11, (2011) 145 Gaz. Can. II, 1152, a. 3;

*Règlement modifiant certains règlements pris en vertu de la Loi sur la radiodiffusion*, DORS/2011-147 du 14-07-11, (2011) 145 Gaz. Can. II, 1500, aa. 8-11.

*Règlement de 1993 sur les renseignements relatifs à la radiodiffusion*, DORS/93-420, a. 2.

*Règlement modifiant certains règlements pris en vertu de la Loi sur la radiodiffusion*, DORS/2011-147 du 14-07-11, (2011) 145 Gaz. Can. II, 1500, a. 12.

*Règlement sur la distribution de radiodiffusion*, DORS/97-555, aa. 1, 6, 7, 8, 11, 12, 15.1-15.3, 16-56, annexe, ann. 1-3.

*Règlement modifiant le Règlement sur la distribution de radiodiffusion*, DORS/2011-148

du 14-07-11, (2011) 145 Gaz. Can. II, 1504, aa. 1-9.

*Loi sur les mesures économiques spéciales*, L.C. **1992, ch. 17**.

*Règlement sur l'application de la résolution des Nations Unies sur la Libye et les mesures économiques spéciales*, DORS/2011-51, titre, aa. 1, 8, 9, 17.1, 17.2.

*Règlement modifiant le Règlement sur l'application de la résolution des Nations Unies sur la Libye et les mesures économiques spéciales*, DORS/2011-173 du 31-08-11, (2011) 145 Gaz. Can. II, 1656, aa. 1-4.

*Décret concernant l'autorisation, par permis, à procéder à certaines opérations (Libye)*, DORS/2011-52, abrogé.

*Décret abrogeant le Décret concernant l'autorisation, par permis, à procéder à certaines opérations (mesures économiques spéciales) Libye*, DORS/2011-173 du 31-08-11, (2011) 145 Gaz. Can. II, 1661.

*Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles*, L.C. **2005, ch. 46**.

*Règles de pratique du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles*, DORS/2011-170 du 30-08-11, (2011) 145 Gaz. Can. II, 1640, nouveau.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.